

INFORMATIONS USAGERS

MODALITÉS DE REPRISE D'ACTIVITÉ LIÉES À LA CRISE SANITAIRE COVID-19



COURS

Aucun cours ne reprendra en présentiel au Conservatoire d'ici la fin de l'année scolaire. Les enseignants sont invités, dans la mesure du possible, à poursuivre la continuité pédagogique mise en œuvre en distanciel depuis le début du confinement.

OUVERTURE AU PUBLIC

Sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur, le bâtiment sera ouvert au public à compter du 25 mai, de 9h à 17h du lundi au jeudi, de 9h à 16h le vendredi, mais l'accès sera restreint et les gestes barrières obligatoires.

L'accès sera autorisé :



- aux seuls élèves ne pouvant travailler chez eux, sur autorisation du directeur (formulaire à télécharger sur le site internet du Conservatoire, à remplir et à retourner par mail à crngn@grandnancy.eu au plus tard le 25 mai 2020) et uniquement sur réservation téléphonique préalable d'une salle auprès du secrétariat de direction à compter du 13 mai (03 83 91 84 82) ;

- aux personnes devant effectuer une démarche qui ne peut être faite qu'en présentiel auprès des services des études (03 83 91 84 81) et de location d'instruments (03 83 91 84 83), accessibles sur rendez-vous uniquement.

ADMINISTRATION



L'essentiel des échanges devra se faire de préférence au moyen de l'extranet iMuse, par téléphone, par mail ou par courrier (inscription, demande de renseignements, paiement par carte bancaire ou par chèque, etc.).

Les éventuels rendez-vous et réunions avec la direction seront organisés en visioconférence.

EXAMENS



Les examens de fin d'année scolaire seront remplacés en grande partie par le contrôle continu évalué par un jury interne. Dans certains cas, afin de compléter le contrôle continu, des envois de vidéos et de dossiers pourront être sollicités, ou des épreuves en distanciel pourront être organisées.

Certains examens sont reportés à la rentrée 2020/2021.

Une information plus précise sera envoyée aux élèves inscrits à un examen.

FRAIS DE SCOLARITÉ



Pour tenir compte des difficultés liées à la situation actuelle, l'échéance initiale de paiement des frais de scolarité du 30 avril 2020 a été repoussée au 15 juin 2020.

Seuls les paiements devant se faire en espèces ou en chèques vacances justifieront d'accéder à l'administration.



INSCRIPTIONS/RÉINSCRIPTIONS - HTS & MUSICOLOGIE

Les inscriptions et réinscriptions en HTS et Musicologie se feront comme prévu de façon dématérialisée, entre le 18 mai et le 8 juin 2020 (cf. : guide d'inscription disponible sur le site internet du Conservatoire).



SAISON CULTURELLE

Aucune manifestation culturelle n'aura lieu au Conservatoire jusqu'à la fin de l'année scolaire. La *Fête de la Manufacture*, la *Semaine du Théâtre*, et le spectacle *Un poirier m'a dit* sont par conséquent annulés.